

Pre-Construction Notice

August 25, 2020

Hill Street (Wahnapiatae) – Asphalt Rehabilitation & Active Transportation Improvements

The City of Greater Sudbury will be completing road improvements on **Hill Street, Wahnapiatae**, between **Highway 17 and Dryden Road East**.

Construction Details:

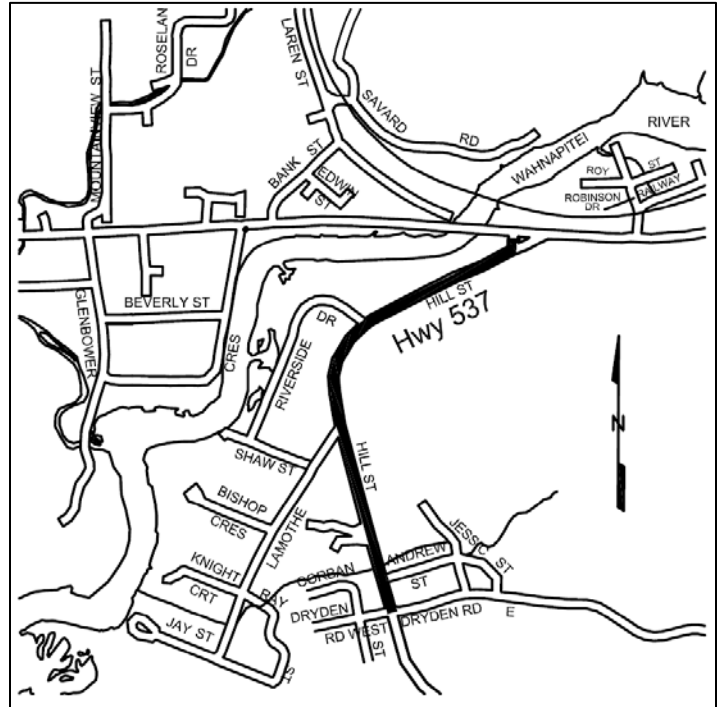
- Partial depth removal of existing asphalt
- New asphalt resurfacing
- Replacement of concrete curb on both sides
- Introduction of 3 meter asphalt “multi use path” on the north side
- Re-alignment of Lamothe Street/Hill Street intersection and introduction of pedestrian crossing
- Drainage Improvements
- Driveway/Entrance Restoration

Expected Start Date: Fall 2020

Expected End Date: Fall 2021

This project will be phased over two construction seasons. For further information on phasing, please contact Project Manager listed below.

Timeline is subject to change



Before Construction Begins:

- Work crews will mark the locations of underground utilities, such as gas, water and cable so that the construction work does not interfere with these utilities.
- Once a Contractor has been selected, affected property owners will receive a construction notice with more information about the work.
- Property owners should redirect to above ground, any roof drains and/or sump pump outlets that currently discharge into the front ditch.
- **The City is not responsible for damage to any privately-owned items on the municipal right-of-way.** Property owners should remove items located within the municipal right-of-way, such as landscaping, fencing, sprinkler systems and decorative objects.
- Once Hill Street has been repaved with new asphalt, roadway cuts to install new utilities will not be permitted for a period of three years. Therefore, you should contact your hydro, gas, telephone or cable providers should you require changes to these services as well as notify the Project Manager below.
- **Should you wish to make any modifications to your property entrance or replace an existing culvert, please contact the Project Manager listed below prior to Friday, September 11, 2020.**

Questions about upcoming construction can be directed to:

Project Manager:

Andrew Peltomaki
705-690-5541 (Cell)

Andrew.Peltomaki@greatersudbury.ca

Project Designer:

Derek Bazinet
705-674-4455 extension 4244

Derek.Bazinet@greatersudbury.ca

Préavis de travaux de construction

Le 25 août 2020

Rue Hill (Wahnapiatae) – remise en état de l’asphalte et améliorations du transport actif

La Ville du Grand Sudbury exécutera des travaux d’amélioration de la route sur la rue Hill, à Wahnapiatae, entre la route 17 et le chemin Dryden Est.

Voici les détails des travaux :

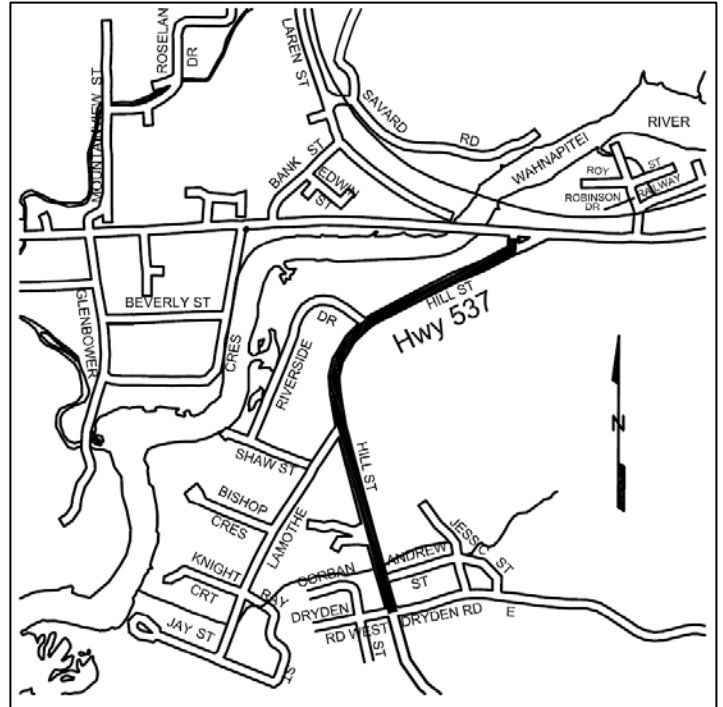
- L’enlèvement d’une partie de l’épaisseur d’asphalte existant;
- Le resurfaçage de nouvel asphalte;
- Le remplacement de la bordure en béton des deux côtés;
- L’ajout d’un « sentier polyvalent » en asphalte de 3 m du côté nord;
- Le réalignement de l’intersection des rues Lamothe et Hill et l’ajout d’un passage pour piétons;
- Des améliorations du drainage;
- La remise en état des entrées de cour.

Date prévue de début : Automne 2020

Date prévue de fin : Automne 2021

Ce projet sera exécuté par phase durant deux saisons de construction. Pour plus de renseignements sur ces phases, veuillez communiquer avec le gestionnaire de projet indiqué ci-dessous.

Les délais peuvent changer.



Avant le début des travaux :

- Des équipes localiseront les installations souterraines des services d’utilité publique, comme les conduites de gaz et d’eau, ainsi que le câble de télévision, pour que les travaux de construction ne nuisent pas à ces services.
- Une fois qu’on aura choisi un entrepreneur, les propriétaires des terrains touchés recevront un avis de travaux de construction donnant plus de renseignements sur les travaux.
- Les propriétaires doivent rediriger au-dessus du niveau du sol les eaux de tout égout de toit ou de toute pompe de puisard qui se déversent actuellement dans le fossé avant.
- **La Ville n’est pas responsable des dommages aux articles qui appartiennent à des particuliers et qui se trouvent sur l’emprise municipale.** Les propriétaires doivent enlever les articles situés sur l’emprise municipale, tels que ceux d’aménagement paysager, les clôtures, les systèmes d’arrosage et les objets décoratifs.
- Une fois le nouvel asphalte installé sur la rue Hill, il ne sera pas permis de couper la chaussée pour installer de nouveaux services d’utilité publique pendant trois ans. Par conséquent, vous devriez communiquer avec vos fournisseurs d’électricité, de gaz, de téléphone et de câblodiffusion si vous nécessitez des changements de ces raccords et en aviser la ou le gestionnaire de projet indiqué ci-dessous.
- **Si vous voulez apporter des modifications à l’entrée de votre propriété ou remplacer un ponceau existant, veuillez communiquer avec la ou le gestionnaire de projet indiqué ci-dessous avant le vendredi 11 septembre 2020.**

Les questions sur les travaux à venir peuvent être adressées à :

Gestionnaire du projet :

Andrew Peltomaki

705 690-5541 (cellulaire)

Andrew.Peltomaki@grandsudbury.ca

Projeteur :

Derek Bazinet

705 674-4455, poste 4244

Derek.Bazinet@grandsudbury.ca